

Animation de la filière et appui aux porteurs de projets

La Région Languedoc-Roussillon, l'Ademe et les Conseils généraux financent des missions d'animation de la filière bois-énergie qui réalisent des actions de communication et de sensibilisation sur cette thématique, et accompagnent les porteurs de projets dans les différentes étapes de leurs démarches :

- › réalisation d'analyses d'opportunités préalables (première évaluation technico-économique de la faisabilité d'un projet),
- › assistance dans les démarches de demandes de subventions,
- › choix d'un approvisionnement.

Ces missions d'animation ne se substituent toutefois pas aux bureaux d'études, installateurs et fournisseurs qui sont les seuls responsables du dimensionnement et de la réalisation de l'installation.

Aides publiques pour le montage de votre projet "bois-énergie"

En Languedoc-Roussillon, la Région et l'Ademe soutiennent la filière bois-énergie par :

- › des aides à la décision : études de faisabilité financées jusqu'à 70 %*,
- › des aides à l'investissement :
- installations de chaufferies et de réseaux de chaleur : jusqu'à 50 %* des coûts éligibles, en fonction de la rentabilité du projet,
- équipements de mobilisation (broyeur, plates-formes...) : sous conditions.

* aides complémentaires possibles des Conseils généraux

Aides aux particuliers

Les aides et les missions d'animation ne sont pas destinées aux particuliers qui peuvent trouver conseil auprès des Espaces info énergie et bénéficient (sous conditions) d'un crédit d'impôt sur leurs investissements.

Coordonnées des missions d'animations de la filière bois-énergie

Aude
Conseil général de l'Aude
Service déchets et énergies renouvelables
11855 Carcassonne cedex 9
Tél. 04 68 11 67 88
Fax 04 68 11 68 91
sder@cg11.fr

Gard et Lozère
Mission de promotion du bois-énergie
en Lozère et dans le Gard
CCI de la Lozère
16 bd Soubeyran - BP 81
48002 Mende cedex
Tél. 04 66 49 00 33
Fax 04 66 65 35 29
v.richard@lozere.cci.fr
c.bout@lozere.cci.fr

Hérault
Association des communes forestières
du département de l'Hérault (Cofor 34)
Les Bouldouïres
34330 La Salvetat-sur-Agoût
Tél. 04 67 97 51 16
Fax 04 67 97 51 18
boisenergie34@hautlanguedoc.fr

Pyrénées-Orientales
Bois-énergie 66
Route du Col de Jau
66500 Mosset
Tél. 04 68 05 05 51
Fax 04 68 05 05 51
bois.energie66@wanadoo.fr

Pour tous renseignements :
Info énergie Languedoc-Roussillon

N°Azur 0 810 810 034
À compter du 7 janvier 2008 PRIX APPEL LOCAL

www.languedocroussillon.fr

Hôtel de Région
Direction de l'environnement
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 22 80 00

Ademe, délégation régionale
Languedoc-Roussillon
119 avenue Jacques Cartier
34965 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 99 89 79
Fax 04 67 64 30 89



Chaudières automatiques au bois

La filière bois-énergie

en Languedoc-Roussillon

La forêt couvre en effet plus du tiers de la surface du territoire régional, part qui augmente chaque année, de la même façon qu'augmente le volume sur pied (les prélèvements actuels représentent moins d'un quart de l'accroissement brut annuel).

Le chauffage automatique au bois présente des avantages environnementaux certains. C'est pourquoi la Région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, soutient le développement des filières locales de production et la valorisation du combustible bois.



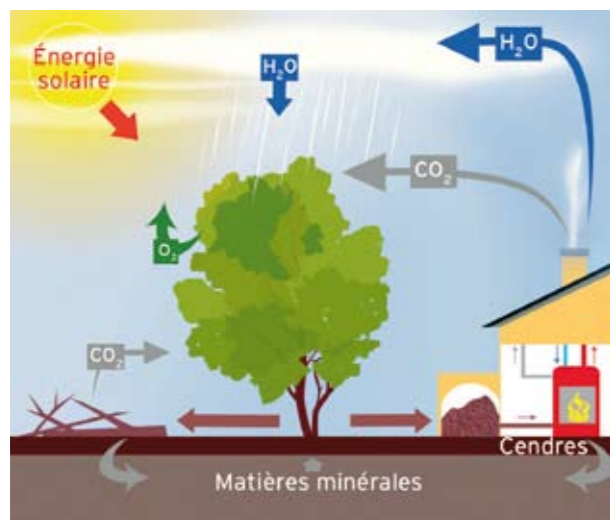
Ce document a été imprimé sur papier PEFC, blanchi sans chlore issu de forêts gérées durablement - Direction de la communication de la Région Languedoc-Roussillon
Conception graphique : Anabone - Execution graphique : Sestinet - Crédits photos : Région Languedoc-Roussillon - Novembre 2009

Les atouts du bois-énergie

Le développement de la filière bois-énergie présente de nombreux avantages.

Un atout environnemental

L'utilisation du bois est neutre du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, puisque si la forêt est bien gérée, le CO₂ émis par la combustion du bois est absorbé par sa croissance. Ainsi, l'utilisation d'une tonne de bois en substitution au fioul permet d'éviter l'émission de 900 kg de dioxyde de carbone dans l'atmosphère (soit l'équivalent de plus de 6 000 km en voiture particulière). Le schéma ci-dessous présente le processus de l'utilisation de l'énergie bois sans émission de gaz à effet de serre.



Un levier de développement économique local

La filière bois-énergie génère, à « service rendu égal », trois fois plus d'emplois que les énergies fossiles traditionnelles, majoritairement situés en zone rurale, à proximité des lieux d'utilisation.

Un avantage pour l'aménagement du territoire

L'exploitation du bois contribue au bon entretien des forêts, notamment par la valorisation des sous-produits.

Les principaux combustibles

La plaquette ou bois déchiqueté peut avoir plusieurs origines :

- › l'exploitation forestière, à partir de travaux d'entretien (éclaircies...),
- › les connexes de scieries,
- › les bois en fin de vie et déchets d'élagage dits « déchets industriels banals », exempts de tout traitement et de corps étrangers.

La plaquette peut être utilisée dans des petites chaudières (plaquette sèche et calibrée) comme dans de grandes installations (chaudière pouvant accepter du bois humide et de granulométrie plus hétérogène).

Le granulé de bois est produit à partir de sciures collectées principalement auprès de scieries.

Il est techniquement adapté à toutes tailles de chaudières, et peut être livré par camion souffleur. Son coût étant plus élevé que celui de la plaquette, il convient mieux aux petites installations ou aux silos difficiles d'accès.

La région Languedoc-Roussillon dispose d'une des plus anciennes usines de production de granulés de bois de France (usine Cogra à Mende), qui produit chaque année 10 000 tonnes de granulés.

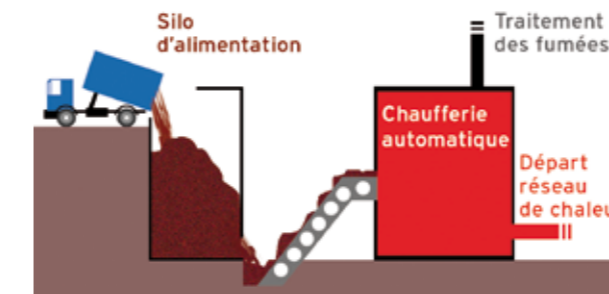
Les écorces et la sciure, sous-produits des industries du bois, peuvent également, dans certaines conditions, alimenter des chaudières automatiques.

La filière bois-bûche : avec environ 200 000 tonnes équivalent pétrole par an, elle représente de loin la première filière de consommation de bois-énergie. On estime à 160 000 le nombre de logements chauffés au bois dans notre région, le bois couvrant 20 % des besoins énergétiques du secteur résidentiel.

Les labels « NF bois de chauffage » et « Flamme verte » (pour les équipements de combustion) garantissent au particulier un usage performant de cette ressource.

Chaudières, réseaux de chaleur, comment ça marche ?

Une chaudière automatique au bois est composée d'un silo de stockage de bois et de la chaudière proprement dite, dans laquelle sont installés la chaudière et ses accessoires.



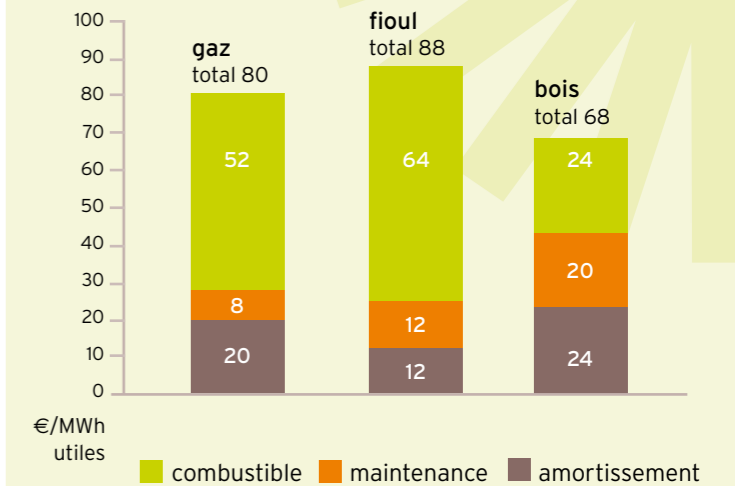
Cette chaudière peut alimenter un seul bâtiment ou plusieurs par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur distribuant l'énergie calorifique dans autant de sous-stations.



Combien ça coûte ?

Le combustible bois est beaucoup moins cher que les énergies traditionnelles, et n'est que faiblement indexé sur le prix des produits pétroliers. Les subventions publiques permettent en outre de diminuer en partie les surcoûts d'investissement.

Coût global de la chaleur par combustible



Le chauffage automatique au bois en région, quelques exemples

En 2009, la région Languedoc-Roussillon compte 160 chaudières bois en fonctionnement, et 62 en cours de travaux, représentant une puissance cumulée de plus de 86 MW. La consommation de l'ensemble de ces chaudières avoisine les 45 000 tonnes/an.

En Lozère, une chaudière collective à Termes

Une chaudière de 100 kW assure le chauffage de trois maisons d'habitation et un local associatif. La chaudière est alimentée par du bois provenant de la forêt du propriétaire, qui loue la déchiqueteuse de la coopérative de la forêt privée lozérienne et gardoise.

Dans l'Hérault, un réseau de chaleur communal à Fraïsse-sur-Agout

Une chaudière bois de 450 kW alimente un réseau de chaleur communal de 700 mètres. Elle assure le chauffage de bâtiments communaux (école, mairie...) et privés. Les 300 tonnes de bois consommées annuellement proviennent de la forêt communale.

Un centre de vacances dans les Pyrénées-Orientales

Le centre de vacances de l'Union départementale des syndicats intercommunaux de transport scolaire est chauffé grâce à une chaudière bois de 220 kW. Son approvisionnement en plaquettes forestières est assuré par l'association Bois-énergie 66 depuis le hangar de séchage/stockage de Matemale.